

P.P 2067 CHAUMONT

MONSIEUR
FURRER HENRI

2067 CHAUMONT

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 20.-. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique " Chaumonnier ", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le " Chaumonnier ":

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Abonnement au périodique "le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, Fr 15.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP):

Nom.....Prénom.....

Adresse.....



**Société d'Intérêt Public,
case postale 26, 2067 Chaumont**



MÉMENTO

**Tournoi de clôture
Dimanche 4 octobre**



**LA SIP VOUS CONVIE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUI SE
DÉROULERA LE VENDREDI 23 OCTOBRE 1998 À 20H00 AU
GRAND HÔTEL DE CHAUMONT**

**Fête de Noël, Dimanche 20 décembre à 15h00
à la chapelle**

*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER : 21 NOVEMBRE 1998*

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 3ème trimestre 1998 No. 78
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont
Imprimé à Chaumont par Bernard Jacot, La Crétée
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP

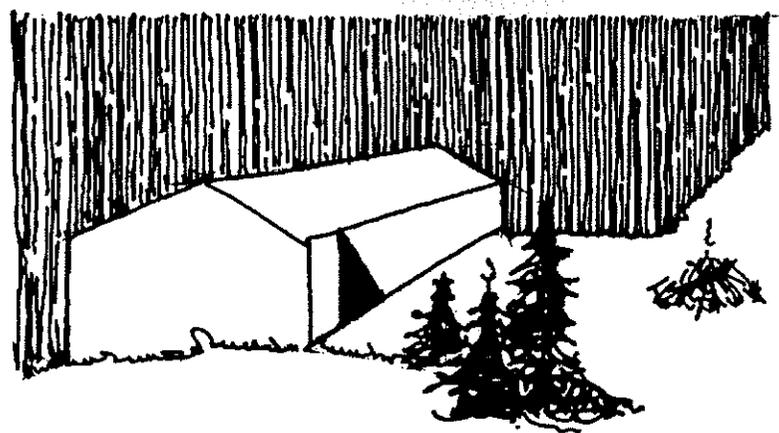
Notre prochaine assemblée générale de la SIP de Chaumont aura lieu :

Le vendredi 23 octobre 1998 à 20H00 à l'hôtel Chaumont & Golf

Ordre du jour:

1. PV de la dernière assemblée générale
2. Rapport du comité directeur
3. Rapport du trésorier
4. Rapport des vérificateurs
5. Nomination/Démission
6. SIPAT
7. Divers

Le comité de la SIP vous attend nombreux et se réjouit de vous rencontrer à cette occasion.



CHAUMONT, LE 1^{ER} AOÛT 1998

FÊTE NATIONALE

Un beau succès malgré tout

Il y avait de quoi avoir grise mine à l'ouverture de la manifestation, le 1er Août. Tout s'était pourtant bien annoncé durant la semaine, mais voilà, on ne commande pas le temps. Un courant magique s'est malgré tout répandu sur la fête. A l'heure de l'apéritif, le public avait répondu présent et la tente prenait gentiment son ambiance de croisière. La présence du président Burkhalter, accompagné de sa famille, mettait un premier ton officiel à la fête. S'en suivit un bel après-midi puis la partie officielle du soir avec le discours de M. Wildhaber écouté dans un calme impressionnant et apprécié, le cortège des enfants puis le feu patriotique.

Il est démontré une fois de plus que le 1er Août reste la fête la plus appréciée sur notre montagne. C'est la meilleure occasion de réunir la majorité des Chaumonniers, de discuter, de fraterniser, s'amuser et aplanir quelques petites bosses qui peuvent se former durant l'année. C'est aussi l'occasion de démontrer aux autres gens que nous savons les recevoir. La pluie a, bien sûr, retenu les invités du Norton Club et du Junior Club CFF. Ils furent malgré tout une cinquantaine à répondre à l'appel, généralement accompagnés de leur famille. Une présence sympathique qui fut appréciée par les organisateurs. Enfin, ne parlons pas de l'ambiance de fin de soirée au bar, explosive. Une question revient souvent aux organisateurs, avez-vous invité une personnalité médiatique ? Le CAC a toujours cela en tête et, cette année encore, deux sportifs de haut niveau, médaillés de Nagano et un aérostatier célèbre ont été contactés. Malheureusement, tous les trois ont décliné l'invitation avec regret. Ces gens sont extrêmement sollicités et ne disposent que de très peu de temps. Ce n'est que partie remise. Mentionnons encore les bonnes prestations de l'orchestre et le dévouement remarquable de tous les bénévoles.

Pierre Pfund

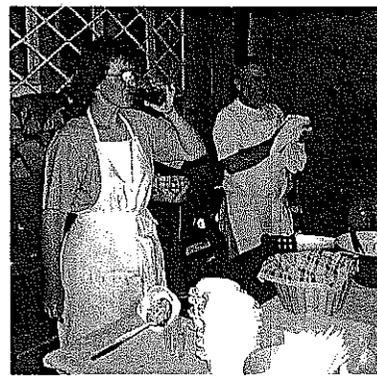


C'est le 1er juin 1988 que la Chomette ouvre ses portes à ses premiers pensionnaires. Au fil des ans s'inscrit et se précise la vie de la pension avec ses difficultés, ses réussites, ses joies et ses peines.

En date des 6 et 7 juin 1998, nous avons le privilège de partager les joies de la fête pour nos 10 ans d'activité avec nos pensionnaires actuels et anciens, la population de Chaumont et les amis.

Tout débute au soir du 6 juin avec une soirée champêtre organisée par le quartette Bourquin-Kallen, tout en dégustant la fondue, le jambon et la soupe aux pois. Samedi 7, ouverture par M. Ruchti au son du cor des alpes et chacun s'achemine, selon ses envies, vers les différents stands où sont proposés légumes, artisanat, brocante, pâtisserie, sans oublier la cantine. Sur la broche tournent de merveilleux et savoureux rôtis aux odeurs alléchantes. L'appétit venant, il est temps de goûter à la soupe aux pois, grillades et salades diverses, sans oublier les pâtisseries „maison" pour terminer.

Le soleil et la bonne humeur sont de la partie: les enfants, ainsi que ceux qui en ont gardé l'âme, ont le plaisir de se déguiser et se

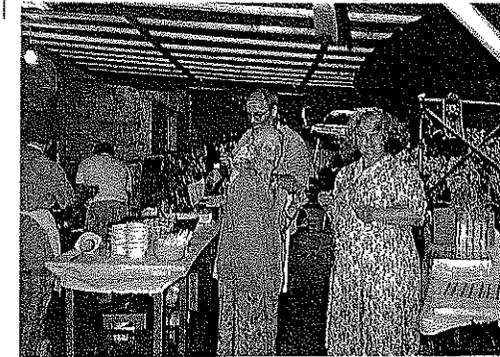


grimer. Des promenades en char sont offertes à ceux qui peuvent encore se mouvoir; les plus jeunes ne se font pas prier pour monter sur le tilbury, tiré par le poney et entraîné par Bénédicte et Jean-Noël. Après une journée bien remplie et selon la tradition, une fondue est servie aux plus résistants et la fête se termine par un feu d'artifice et une petite

pluie qui finit de disperser les participants.

Nous remercions chacun pour leur participation, que ce soit devant ou derrière le comptoir et espérons que tous ont trouvé du plaisir à partager ces journées avec nous. Si le coeur vous en dit,... à l'année prochaine!

Marianne Cachelin

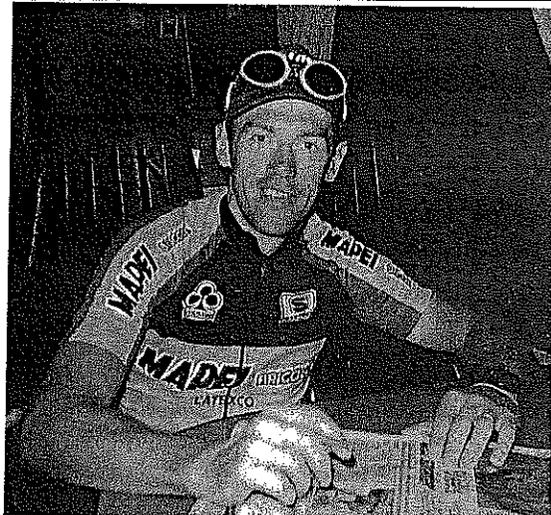


**LE JUNIOR-CLUB
DES CFF
À CHAUMONT
DU 18 JUILLET AU 9 AOÛT**



A l'initiative de M. Jurg Schetty d'Auvernier, responsable d'un secteur de publicité axé sur la jeunesse, Chaumont a accueilli des jeunes de toute la Suisse, souvent accompagnés de leurs parents. Un imprimé sous forme de BD relatant des vues de Chaumont, a été créé pour l'occasion. On peut se le procurer dans la salle d'attente du Funi jusqu'à épuisement du stock.

André Ratgé-Aubert



TOUR DE FRANCE

TOM STEELS

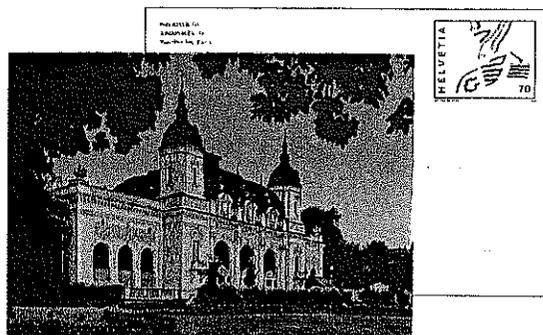
vainqueur de l'étape

Le Grand Hôtel Chaumont et Golf et son nouveau directeur M. Poschung a accueilli 4 équipes du Tour de France, Mapei, Gan, La Poste et Rabobank du 30 au 31 juillet.

M. Cavadini et M. Matthey respectivement Conseiller aux États et Conseiller d'État étaient présents ainsi que MM. Olivier Cochet et Massimo Lorenzi ainsi que M. Hainard, directeur du musée d'Ethnographie. Tous ont profité d'échanger leurs vues sur la plus „grande course cycliste du monde“.

Les équipes, mécaniciens et accompagnants, ont pu profiter de recharger leurs accus et ceci grâce à l'air tonifiant de Chaumont.

André Ratzé-Aubert



CONCOURS POUR LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS

Il suffit de répondre à la question suivante:

Quel est le prénom de la jeune fille née le 17 avril 1953, en classe chez M. Audetat en 1965 avec son frère Olivier et sa soeur Marie-Claire, qui a créé le timbre de la carte postale illustrée et affranchie à Fr.0.70 pour la journée nationale Suisse JUNAPHILEX 98, qui aura lieu du 15 au 18 octobre 1998 à Yverdon-les-Bains lors de l'Exposition Philatélique.

Question subsidiaire :

Indiquer le nombre de bonnes réponses envoyées.

Réponse à envoyer ou glisser dans la boîte aux lettres:
M. Bernard Monnier, Ecole de Chaumont, 2067 Chaumont.

Dernier délai pour le concours: **30 octobre 1998**

1er prix: 1 bon de Fr. 20.-- offert par le Grand Hôtel Chaumont & Golf, M. Poschung

2ème prix: 1 bon de Fr. 15.-- offert par le Petit Hôtel du Château, M. Louys

3ème prix: 1 bon de Fr. 10.-- offert par l'Auberge du Vieux-Bois chez Pepi, M. Moscato

4ème au 20ème prix: 1 casquette Le Junior Club (dessin de Alex Billeter) qui sera à retirer au P'tit Plus chez Marlyse Huguenin et Gérard Gaille

André Ratzé-Aubert

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Il y a longtemps de cela, vivait à Chaumont un homme hors du commun, un vrai dur de la nature : Arnold. Chaque été, il venait faucher l'herbe qu'il emportait dans sa charrette tirée par un âne. Cette manne servait à nourrir son unique chèvre. Son labeur terminé, il s'asseyait un moment à la table familiale et sirotait un coup de rouge ou une petite „bleue". Il nous racontait des histoires extraordinaires et en tant que petite fille curieuse je buvais ses paroles. J'étais fascinée par ce visage buriné, marqué de mille petites rides et par ce regard rieur, pétillant voire farceur.

Arnold et son cousin faisaient une belle paire ! On les retrouvait parfois couchés en pleine forêt, „bourrés comme un oeuf" et ronflant à qui mieux mieux.

Un jour, l'âne disparut, puis ce fut le tour de la chèvre. Arnold vivait chichement dans une cabane qui me paraissait alors bien mystérieuse. Il tomba soudain malade et fut hospitalisé aux Cadolles d'où il s'échappait régulièrement pour aller trinquer au bistrot du coin. Muni d'un vieux „pétard" rouillé, il commandait ses 3 décis et zut pour l'hostio!

Et puis... il rejoignit tout naturellement son âne et sa chèvre. Sa cabane resta encore quelques années au bord de la route, vestige d'une vie pas comme les autres.

Aujourd'hui il m'arrive de penser avec tendresse et affection à ce vieil homme qui bourlinguait d'un chalet à l'autre, en quête d'AMITIÉ...et d'un petit verre de „gnole".

Marie-José Montandon

PAROISSE

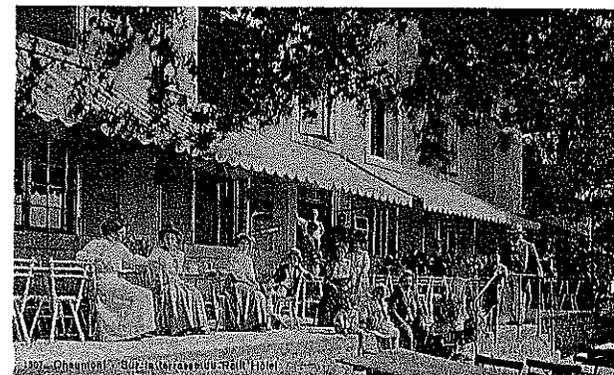
11 Octobre, journée de paroisse, culte 11h15 à la Chapelle suivi d'un dîner au Bon-Larron. Inscriptions jusqu'au 3 octobre à M. Tolck au 753 31 31.

8 novembre et 13 décembre culte à la Chapelle à 11h15.

20 décembre Fête de Noël à la Chapelle

Chaque premier lundi du mois,
un culte a lieu à la Chomette à 14h30.

PETIT HÔTEL DU CHÂTEAU



C'est le 1er mars 1994, après avoir tenu le Koala Bar au passage sous-voie de la Place Pury, que Madeleine et Robert Darragh ont repris le Petit Hôtel du Château à Chaumont. Successeurs de Mme et M. Tagad.

Très vite ils ont été intégrés et acceptés sur notre crête où le soleil sait si bien narguer le brouillard. Leur gentillesse et leur accueil ont donné à leur établissement un côté familial où il faisait bon vivre soit autour d'une fondue ou un steak sur ardoise. (exemples de nombreuses spécialités de la maison).

C'est après quatre ans et six mois précis, que le temps est venu de remercier leur fidèle clientèle et gens de passage. Selon Mado (comme l'on aime lui dire) le temps passé au „P'tit" lui laissera un excellent souvenir. Elle remercie les clients qui ont su amener une ambiance joviale et ce petit mot au passage qui fait plaisir et qui confirme une amitié sincère. C'est aussi sans reprendre son souffle, que Mado témoigne ses remerciements envers son équipe, que ce soit à la cuisine ou au service, qui a su la seconder à tout moments dans des situations plus difficiles et qui ont su faire face aux demandes les plus exigeantes.

Après une gorgée d'une bonne eau claire, Mado néglige pas de souhaiter la bienvenue à son futur remplaçant, Monsieur Stelio Louys, qui reprend le flambeau dès le 2 septembre. Bien que français d'origine, il est né à la Chaux-de-Fonds. C'est à Neuchâtel, et cela durant 20 ans, qu'il a appris toutes les ficelles du métier dans différents établissements de la place. Selon ses dires, rien ne changera au „P'tit" . Le personnel reste en place ainsi que les bons plats qui font la renommée de la maison, sans oublier les Funi fondue qui reprendront dès le froid revenu.

Monsieur Louys souhaite la bienvenue à tous ses clients et que cette belle ambiance et de convivialité puisse continuer sur notre montagne.

Il me reste plus qu'à souhaiter beaucoup de joies à Mado pour ses nouvelles activités et plein succès à Monsieur Louys pour ce nouveau défi.

Daniel Wicki

UN PEU D'HISTOIRE DE CHASSE

Très souvent, les promeneurs et détenteurs de chiens, voire habitants de la campagne se posent des questions au sujet de la chasse. Les premiers sont souvent les détenteurs de chiens qui se voient interdire de lâcher leur compagnon à quatre pattes, du 15 avril au 30 juin et ceci depuis l'introduction de la nouvelle loi sur la faune entrée en vigueur en 1997.

C'est en effet durant cette période que parfois nous avons la chance d'apercevoir un faon faire ses premiers pas ou montrer son petit museau le long d'un chemin ou d'une route de campagne. Ces faons, peu peureux, ne sentent peu ou pas le danger qui peut les guetter, danger venant de l'être humain ou des chiens. Il est d'ailleurs formellement interdit de toucher un faon, car si tel est le cas, il sera condamné à une mort certaine, sa mère l'abandonnant à cause de l'odeur humaine. Question se pose de savoir si on ne peut pas seulement „toucher" avec les yeux? Les chiens ont leur instinct de chasseur et peuvent dévorer les faons par pur jeu. Les souffrances sont grandes car ils sont toujours attaqués par l'arrière. Comme les renards, ils peuvent les abandonner à une mort atroce avec des blessures qui ne peuvent guérir.

Selon les dires de Pierre Virchaux, chasseur depuis 25 ans (descendant d'une famille de Chaumont par sa grand-mère ayant habité aux Trois-Cheminées), le seul animal dans nos forêts à tuer „correctement" peut être le lynx. Toutefois, il provoque aussi de grands dégâts dans notre faune car il va abattre environ 70 bêtes par année. Lorsque l'on ajoute les morts dues à la route, on constate que la chasse n'est pas un bien grand ennemi de la faune.

Heureusement, l'homme est raisonnable et il limite l'ampleur de sa chasse. Pour en revenir à cette passion, il faut remarquer qu'il ne suffit pas de prendre un fusil et de tirer dans le tas. Les 380 chasseurs du canton sont soumis à des règles strictes. Ainsi, pour obtenir un permis, il faut retourner à l'école pour y suivre des cours durant 2 ans à raison d'une centaine d'heures par an. Le cours se termine par un examen final et des tirs obligatoires ont lieu une fois l'an tant et aussi longtemps que le chasseur entend détenir une patente.

La loi cantonale est soumise à une loi fédérale. La commission consultative de la faune siège pour définir les règlements annuels qui seront mis en place. Elle détermine le nombre de bêtes qui pourront être tirées. Toutefois, le Conseil d'Etat a le dernier mot.

Cette année, le tir de 2 chevreuils, un mâle et une femelle ainsi qu'un petit durant les 10 premiers jours est autorisé. Le chasseur est équipé d'un carnet

QUELLE POISSE !..
C'EST MON TOUR ...



de statistique qu'il doit minutieusement remplir. Pierre Virchaux regrette que seuls 2 endroits dans le canton ont été désignés pour présenter les bêtes abattues.

La loi comporte de nombreuses restrictions, une d'entre elle est de devoir parquer les voitures au maximum à 200 mètres d'une habitation qui est également la distance à respecter en cas de tir. Cette façon d'agir limite l'infraction et est destinée aussi à éviter le braconnage. Le chasseur a par contre le droit de passage sur les propriétés tout en respectant les lieux, à moins que le terrain soit clôturé. Les chiens peuvent, durant cette période, se promener en liberté. Les heures de chasse sont réglementées, soit au mois de septembre de 06h30 à 20h00. Du 1er au 24 octobre de 07h00 à 19h30 et du 25 octobre au 30 novembre de 07h00 à 18h00. En décembre, la chasse est limitée de 07h30 à 17h30.

La chasse aux chevreuils est autorisée du 1er octobre au 7 novembre. Mais le 2 septembre, la chasse à la plume et aux chamois est ouverte. Celle du sanglier, durera jusqu'en décembre.

Pierre Virchaux explique qu'un chasseur „ne tue pas“, mais il tire un animal à la suite d'une poursuite faite par les chiens. Il s'agit là d'un aboutissement. Le chasseur peut rentrer bredouille malgré toute la peine qu'il se sera donnée ainsi que celle des chiens, il est bien clair que le bonheur est grand s'il y a aboutissement et que la bête n'a pas souffert. C'est ce qu'on appelle le respect cynégétique. La passion de la chasse est aussi d'entendre „la musique“ des chiens et d'observer toutes sortes d'animaux vivant dans nos forêts. Le chasseur est un homme libre mais il est respectueux des lois.

N'oublions pas que la chasse à patente existe seulement depuis 1789, c'est-à-dire depuis la révolution française qui a accordé à tous les citoyens le droit de chasser. L'homme n'était plus un serf, mais un être libre.

Les chasseurs luttent pour maintenir un beau et abondant gibier dans notre canton. Il évite de tirer des femelles ou des petits chevreuils pour favoriser la reproduction. N'oublions pas qu'une femelle porte un embryon depuis le mois d'août, que ce dernier va se développer seulement au printemps. Un bon chasseur est comme un paysan, il ne tue pas sa vache qui attend un veau.

Finalement les fins gourmets ont rarement le plaisir de savourer des bêtes tirées en Suisse. Tous les gens sont contre la chasse, mais ils ne résistent pas à aller manger une bonne selle de chevreuil. Que deviendrait-il de leur plaisir, si la vente du gibier venait à être interdite?

Daniel Wicki

FUNICULAIRE LA COUDRE - CHAUMONT

Du nouveau pour les utilisateurs chaumonniers !

Après plusieurs années de pourparlers infructueux (« conjoncture oblige ») entre la SIP et les TN, légère embellie sur le front des transports sur Chaumont !

En effet, les TN mettent en circulation des cartes multicourses « Chaumonniers » à des prix avantageux (env. 50% du tarif ordinaire). Plusieurs parcours à disposition ; exemple : Chaumont - La Coudre au prix de Fr. 28.--.

☞ *Pour tout renseignement complémentaire et pour l'achat de ces cartes, prière de s'adresser au personnel d'accompagnement du funiculaire;*

☞ *Ces cartes sont exclusivement destinées aux habitants à l'année de Chaumont.*

A nous maintenant de profiter de cette offre!



COUCOU C'EST MOI

Je m'appelle Christian

Je suis né le 27.06.1958

Je mesure 1m 87 et pèse 94,200 kg

Maman se porte bien à la maternité du Grand-Hôtel

Je suis le papa de Laëticia et Nils Lièvre

**Tout ta famille te souhaite un joyeux anniversaire
c'est à dire :**

Therese
Roland
Bernier
Jean-Luc
Louise
Thomas
Suzie
Polo
Emilien
Monique
Justine

POUR VOS SUGGESTIONS

